

NOTICE EXPLICATIVE du DOSSIER D’AFFILIATION

51074 #02*

à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole

de : _____

1- LISTE DES DOCUMENTS A REMPLIR – SELON VOTRE SITUATION

SI VOUS ETES		VEUILLEZ COMPLETER LES DOCUMENTS SUIVANTS	
		A TITRE OBLIGATOIRE	A TITRE OPTIONNEL
Chef d'exploitation ou d'entreprise à titre individuel		<ul style="list-style-type: none"> - Fiches 1, 3 (si présence d'aides familiaux ou associés d'exploitation) et fiche 4 - Bulletin d'adhésion AMEXA si vous n'avez pas choisi d'assureur maladie dans les liasses CFE - Bulletin d'adhésion ATEXA pour vous-même, votre collaborateur d'exploitation ou d'entreprise, vos aides familiaux ou associés d'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Imprimé d'option « statut collaborateur » - Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur la base d'une assiette annuelle de revenu - Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations - Imprimé d'option pour la déduction de la « rente du sol »
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.)	Membre (s) du GAEC (représentant du GAEC compris)	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche 2 - Bulletin d'adhésion AMEXA, si vous n'avez pas choisi d'assureur maladie dans les liasses CFE - Bulletin d'adhésion ATEXA pour chaque membre et éventuellement son collaborateur d'exploitation ou d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Imprimé d'« option statut collaborateur » - Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur la base d'une assiette annuelle de revenu - Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations - Imprimé d'option pour la déduction de la « rente du sol »
	Représentant du GAEC	-Fiche 4	
Personnes morales autres que GAEC	Membre (s) de la personne morale (représentant de la personne morale compris)	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche 2 - Bulletin d'adhésion ATEXA pour chaque membre et éventuellement son collaborateur d'exploitation ou d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Imprimé d'« option statut collaborateur » - Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur la base d'une assiette annuelle de revenu - Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations - Imprimé d'option pour la déduction de la « rente du sol »
	Représentant de la personne morale	-Fiche 4 - Bulletin d'adhésion AMEXA si vous n'avez pas choisi d' assureur maladie dans les liasses CFE	
Coexploitation n'ayant pas la personnalité morale.	Membre (s) de la coexploitation, représentant de la coexploitation compris)	<ul style="list-style-type: none"> -Fiche 2 - Bulletin d'adhésion ATEXA pour chaque coexploitant et éventuellement son collaborateur 	<ul style="list-style-type: none"> -Imprimé « option statut collaborateur » Imprimé d'option pour le calcul des cotisations et contributions sur une assiette annuelle de revenu - Imprimé de demande de prélèvement mensuel des cotisations Imprimé d'option pour la déduction de la « rente du sol »
	Le représentant	-Fiche 4 -Bulletin d'adhésion AMEXA si vous n'avez pas choisi d' assureur maladie dans les liasses CFE	

2- RECAPITULATIF DES PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE

SITUATION	PIECES JUSTIFICATIVES CORRESPONDANTES
Dans tous les cas d'installation par reprise d'une exploitation	Faire remplir auprès du cédant, le bulletin de mutation des terres
Dans tous les cas (justificatif de nationalité)	Original ou photocopie du livret de famille à jour, carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
Si vous êtes ressortissant de nationalité étrangère, tout en n'étant pas issu de la Confédération helvétique ou d'un des pays membres de l'Espace Economique Européen, visés en bas de tableau ⁽¹⁾	Carte de résident ou titre de séjour autorisant l'exercice d'une activité professionnelle En cas de date de naissance incomplète (ni mois ni jour) sur le document justifiant de votre identité, original ou photocopie d'extrait d'acte de naissance ou de livret de famille, comportant les informations dites de filiation, que sont votre lieu de naissance et les nom et prénom de chacun de vos parents
Si vous êtes ressortissant de nationalité étrangère, tout en étant issu de la Confédération helvétique ou d'un des pays membres de l' Espace Economique Européen	En cas de date de naissance incomplète (ni mois, ni jour) sur le document justifiant de votre identité, original ou photocopie d'extrait d'acte de naissance ou -livret de famille, comportant les informations dites de filiation (voir définition plus haut)
Si vous vivez en concubinage ou si vous avez conclu un PACS	Pour vie en concubinage, original ou copie d'un certificat de vie commune ou de concubinage et pour le PACS, original ou copie du contrat de PACS
Si vous ou votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS exercez une autre activité et/ou bénéficiez d'un avantage de retraite, de préretraite, ou d'une pension d'invalidité	Original ou copie de votre attestation carte Vitale
<ul style="list-style-type: none"> - Si vous ou votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS percevez une indemnité ASSEDIC - Si vous ou votre conjoint(e), concubin (e) ou partenaire PACS percevez un complément de libre choix d'activité au titre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant - Si vous bénéficiez de l'aide à la création ou reprise d'entreprise - Si vous avez accompli votre service national et êtes né avant 1979 - Si vous, votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS êtes, titulaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés, pensionné d'invalidité ou préretraité - Si vous êtes parlementaire ou ancien parlementaire - Si vous ou votre conjoint ou concubin(e) êtes bénéficiaire du RMI, de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire ou de l' Allocation de Solidarité aux Personnes Agées - Si vous êtes retraité d'un régime autre que ceux gérés par votre MSA 	Un justificatif de la situation concernée
Si vous avez des enfants à charge de plus de 16 ans	Selon les cas, original ou copie d'un certificat de scolarité, contrat d'apprentissage ou attestation de stage
Si vous avez d'autre(s) personne(s) à charge	Original ou photocopie du livret de famille à jour, ou carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, pour chacune d'elles
Si vous êtes gérant, dirigeant ou représentant d'une société de droit (dont GAEC ou société inscrite au RCS ou au répertoire des métiers)	Copie des statuts de la société, du K bis et du PV de l'Assemblée Générale qui vous a nommé, (si votre nom ne figure pas sur les documents précédents), y seront ajoutés par ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Pour un GAEC</u> : une copie de son avis d'agrément - <u>Pour une société inscrite au RCS ou au répertoire des métiers</u> : son attestation d'inscription
Si vous êtes représentant d'une indivision	Copie de la convention d'indivision, de l'acte notariée ou de la décision du Tribunal de Grande Instance qui a prononcé cette indivision

Liste des pays de l'E.E.E. concernés: France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Grande-Bretagne, Suède, Chypre, Malte

SITUATION DE L'EXPLOITANT	NATURE DES BIENS COMPOSANT L'EXPLOITATION	DOCUMENTS A FOURNIR
Exploitant célibataire	Biens en propriété	<i>Copie du titre de propriété</i>
	Bail	<i>Copie du bail</i>
	Terres en propriété et louées	<i>Copie du titre de propriété et du bail</i>
Exploitant marié	Biens propres de l'exploitant	<i>Copie du titre de propriété</i>
	Biens propres du conjoint de l'exploitant	Si le conjoint n'est pas exploitant : <i>convention de prêt à usage sur la totalité des biens concernés, de la part du conjoint propriétaire</i>
	Biens propres du conjoint de l'exploitant, dans le cadre d'un régime de séparation de biens (article 1536 et suivants du code civil) ou d'un régime de participation aux acquêts	Si le conjoint n'est pas exploitant : <i>convention de prêt à usage sur la totalité des biens concernés</i>
	Biens communs	Si les époux propriétaires sont coexploitants : - <i>Copie du titre de propriété</i> Si seul un des époux propriétaires est exploitant : - <i>renonciation écrite, datée et signée de l'époux non exploitant</i>
	Dans le cadre de la communauté universelle (article 1526 du code civil)	Si seul un des époux est exploitant : - <i>renonciation écrite, datée et signée de la part de l'époux qui n'exploite pas</i>
	Biens communs avec clause d'administration conjointe (article 1503 du code civil), chaque époux étant censé exercer dans ce cas une activité de chef d'exploitation et être assujetti comme tel	<i>Copie du titre de propriété.</i>
	Bail à ferme dont est titulaire l'un des époux	Si l'époux titulaire du bail est seul exploitant ou si les époux sont co-exploitants: <i>Copie du bail</i> Si l'époux non titulaire du bail est seul exploitant : <i>Copie du bail + autorisation écrite du bailleur, datée et signée ou du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux</i>
	Cotitularité du bail	Si les époux exploitent tous les deux : <i>Copie du bail</i> Si un seul exploite : <i>Copie du bail et renonciation écrite, datée et signée de la part de celui qui n'exploite pas + agrément du bailleur</i>
Mise à disposition auprès d'une société par un de ses membres, de biens qui lui sont propres	<i>Copie des titres de propriété concernés et de la convention de prêt à usage sur ses biens établi par le membre de société concerné + agrément du bailleur (article L 411-38) ou copie de l'avis adressé au bailleur (article L 411-37)</i>	

3- QUELQUES DEFINITIONS ...

- **Aide familial** : ascendant, descendant, frère, sœur et allié au même degré du chef d'exploitation ou d'entreprise ou de son conjoint, âgé de plus de 16 ans, vivant sur l'exploitation ou l'entreprise et participant à sa mise en valeur comme non salarié.

A compter du 18 mai 2005, la durée du statut d'aide familial est limitée à 5 ans.

- **Associé d'exploitation** : personne non salariée âgée de 18 ans révolus et de moins de 35 ans qui, descendant, frère, sœur ou allié au même degré du chef d'exploitation agricole ou de son conjoint, a pour activité principale la participation à la mise en valeur de l'exploitation

- **Collaborateur d'exploitation ou d'entreprise agricoles** : Statut ouvert sur option aux :

- conjoint, concubin ou partenaire PACS d'un chef d'une exploitation ou entreprise agricole non constituée en société ou en coexploitation entre époux; ce conjoint, concubin ou partenaire PACS participant régulièrement à l'activité non salariée (agricole ou non agricole) du chef sans être rémunéré (e)

- conjoint, concubin ou partenaire PACS d'associé d'une exploitation ou entreprise agricoles, constituée sous forme de société, à condition qu'ils ne soient pas eux-mêmes associés de cette société et qu'ils participent régulièrement à l'activité non salariée (agricole ou non agricole) de la société sans être rémunéré (e)

- **Exploitation collective** : ensemble des groupements de droit et de fait énumérés ci-dessous.

- **Exploitation ou entreprise pluriactive** : exploitation ou entreprise où sont simultanément mises en œuvre des activités de nature non salariée agricole et non salariée non agricole

- **Personne morale ou société de droit** : Sociétés Civiles d'Exploitation Agricole (S.C.E.A.), Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC), Groupement Foncier Agricole (GFA), Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), Société Anonyme à Responsabilité Limitée (SARL), Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL), Société Anonyme (SA), Société en Nom Collectif (SNC), Groupement d'Intérêt Economique (GIE), Société par Actions Simplifiée (SAS),....

- **Coexploitation n'ayant pas la personnalité morale** : indivisions, sociétés de fait, coexploitations

- **Activité saisonnière** :

Selon le décret 2006-756 du 28 juin 2006, est qualifiée de saisonnière « une activité limitée dans le temps correspondant à des tâches normalement appelées à se répéter chaque année aux mêmes périodes, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs »

-4- OBLIGATIONS EN TANT QU'EMPLOYEUR DE MAIN D'OEUVRE

N'oubliez pas qu'en tant qu'employeur de main d'œuvre, vous devez effectuer des démarches particulières pour votre (vos) salarié(s), notamment celle concernant la Déclaration Unique d'Embauche. Pour tout renseignement, veuillez contacter votre MSA.